

LES 10 MOTS QUI FONT LA FRANCE COMPRENDRE LA CITOYENNETE POUR VIVRE ENSEMBLE DANS LA REPUBLIQUE

BESOINS

Les supports que REGARDS DE FEMMES a produits répondent aux récentes recommandations du Haut Conseil à l'Intégration. Ce sont des évidences : si on souhaite l'intégration, il est indispensable de définir à quoi s'intégrer, d'expliquer les principes républicains, en particulier établir une charte de la laïcité, pour favoriser le vivre ensemble dans la République, face au risque de fragmentation de la société.

Depuis 2003, nous sommes sollicitées par des agents de services publics, des équipes éducatives, des travailleurs sociaux confrontés à des atteintes au principe d'égalité entre les hommes et les femmes et ne sachant pas toujours comment y répondre.

Or pour organiser les rapports sociaux, pour traiter des situations conflictuelles il est indispensable de rappeler le sens et la nécessité des principes républicains qui permettent de vivre ensemble dans le respect mutuel.

Préciser la signification et l'importance des valeurs et principes républicains est primordial, d'autant plus que ces mots sont souvent employés de manière floue ou réductrice, voire inappropriée, à contresens ou falsifiée.

Rappeler que les citoyens sont parties prenantes d'une collectivité qui n'est pas seulement une addition ou une juxtaposition d'individus et que nous nous inscrivons dans une continuité, par rapport à l'héritage transmis par les générations précédentes, héritage de gloire et de regrets, à partager et à transmettre aux générations futures, en l'enrichissant.

Pour vivre ensemble, le lien civique doit avoir la première place par rapport aux particularismes historiques ou religieux, aux solidarités domestiques ou claniques. Ceci n'implique pas que ces particularismes soient éliminés, mais subordonnés. L'exigence républicaine demande à chacun et chacune un effort sur soi : c'est l'unique moyen de faire coexister des individus qui ne partagent pas forcément les mêmes convictions.

Selon la formule de Renan « **L'essence d'une nation est que tous les individus aient beaucoup de choses en commun et aussi que tous aient oublié bien des choses.** »

REPONSES : UN DVD + UN LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT

Lorsque le conseil régional Rhône-Alpes a lancé un appel à projet sur l'exercice de la citoyenneté, nous avons vu l'opportunité de créer les outils qui prolongeraient nos actions et nous permettraient de répondre aux demandes qui nous sont faites.

L'Etat en région (Préfet du Rhône à l'égalité des chances et SGAR), le conseil régional Rhône-Alpes, le Grand Lyon, la ville de Vaulx-en-Velin ont immédiatement accordé leur partenariat financier à cette action qui répond à 2 objectifs précis :

- 1 Ouvrir le débat à partir de situations suffisamment concrètes pour faciliter l'expression des représentations des principes républicains par le public concerné
- 2 Donner les informations nécessaires pour permettre de comprendre la nécessité de ces constructions de la raison.

Nous avons donc réalisé 2 outils, qui fonctionnent en synergie

1. Un DVD composé de 10 séquences de 5 minutes environ :

Avec la compagnie de théâtre Zéotrope, partenaire de notre action, nous avons mis au point des situations qui facilitent la prise de parole des spectateurs. Des groupes auprès desquels Zéotrope intervient à Villeurbanne (Rhône) figurent dans plusieurs séquences : une classe de CE2/CM2, les jeunes du Relais Jeunes Charpennes, des femmes d'un centre social, etc.

Les séquences peuvent se voir indépendamment les unes des autres.

2. Un livret d'accompagnement (avec des fiches d'évaluation)

Il explique clairement et simplement chaque principe. Sensibilisée par la situation mise en scène dans le DVD, la compréhension des principes républicains est ainsi facilitée.

Chaque chapitre de 3 à 4 pages est composé de 5 parties

- 1 Le principe est proclamé par la Constitution
- 2 Le principe est nécessaire
- 2 Le principe concerne toutes les personnes vivant sur le territoire
- 3 Le principe doit être respecté
- 4 Vigilance citoyenne

Des extraits de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 concluent chaque partie.

PROPOSITIONS D'UTILISATION

1-Perspectives d'utilisations pour les collectivités territoriales

L'importance de célébrer officiellement **la remise des décrets de naturalisation** pour les personnes qui ont souhaité obtenir la nationalité française ou pour les **conjointes de Français qui ont acquis la nationalité par mariage** est reconnue. Un grand nombre de personnes signalent le côté « frustrant » de recevoir par courrier leur décret de naturalisation, mis en regard avec le parcours souvent bien difficile pour l'obtenir.

Lors des cérémonies de bienvenue dans la République française, il convient de montrer **la signification de l'acquisition de la nationalité française**. La projection de tout ou partie du DVD contribuera à la **compréhension et au respect des principes républicains** afin de permettre un égal accès des femmes et des hommes à la vie citoyenne en général, à l'éducation, aux soins, à la protection sociale.

Les outils pourront être également utilisés lors de **la remise des cartes d'électeurs ou d'électrices pour les jeunes majeurs**. Là aussi, l'envoi par la poste ainsi que l'absence de démarche volontaire pour exercer le droit de vote, banalise la notion de souveraineté du peuple et la met au rang de simple formalité administrative. L'organisation par les municipalités de réception des futurs électeurs, l'année de leur majorité, pour les **sensibiliser aux responsabilités qu'ils acquièrent, à leurs droits et à leurs devoirs, en tant que citoyens ou citoyennes**, semble indispensable.

2-Perspectives d'utilisations pour les professionnels

Présentation des outils et animation de réunions pour les professionnels de l'insertion, agents publics ou travailleurs sociaux exerçant dans des structures culturelles, éducatives, pénitentiaires, sanitaires, sociales et/ou sportives ainsi qu'aux responsables associatifs et syndicaux.

Animations de réunions vis-à-vis des publics jeunes et adultes rencontrés dans les différentes structures ci-dessus évoquées (établissements scolaires, MJC, missions locales, centres sociaux (en particulier lors des cours d'alphabétisation), services « prévention » des municipalités, clubs sportifs, services pénitentiaires, protection judiciaire de la jeunesse, ...), à la demande et en présence des responsables des structures.